

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

---

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 480

présenté par  
M. Guerini  
-----

### ARTICLE 15 BIS

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« certaines des personnes morales participantes »

les mots :

« certains des participants au sens du même article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.